

Rapport de gestion 2022

Effectif

L'effectif du Service de Défense Incendie et Secours du Haut-Lac (ci-après SDIS du Haut-Lac) est composé, au 31 décembre 2022, de sapeurs répartis comme suit :

- 10 officiers
- 20 sous-officiers
- 36 sapeurs
- 5 recrues

Mutations :

- 5 incorporations
- 4 démissions

Nominations au 19 novembre 2022 :

- Appointé Sacha Boudry
- Appointé Gwendoline Burnier
- Appointé Nicola Duca
- Appointé Leonit Dura
- Appointé François Llavador
- Appointé Baptiste Pernet
- Appointé chef Nicolas Borloz
- Appointé chef David Courvoisier
- Lieutenant Marc Progin

Etat-Major

L'Etat-Major s'est réuni à 9 reprises.

L'Etat-Major est composé dès le 1^{er} janvier 2022 :

Commandant :	Maj Yves Dubuis
Remplaçant du commandant :	Cap Claude-Alain Rechsteiner
Responsable DPS et DAP :	Cap Christophe Saletti
Responsable de l'instruction :	Plt Laurent Krenger
Quartier-Maître :	Plt Michael Genoud
Responsable matériel et logistique :	Lt David Granato

Commission consultative du feu

La commission s'est réunie à 5 reprises.

Cette commission a été présidée par M. Pierre Henri Légeret – Municipal Rennaz.

Les membres de la commission sont :

Chessel :	Christophe Krummenacher, Municipal
	Roland Dupertuis, membre
Noville :	Pierre-Alain Karlen, Syndic
	Pierre-André Girardin, membre
Rennaz :	Pierre Henri Légeret, Municipal
	Bernard Teissl, membre

Roche : Julien Cattin, Municipal
Pierre Chammartin, membre
Villeneuve : Marcel Rechsteiner, Municipal
Massimo D'Aveni, membre
SDIS : Maj Yves Dubuis

Remarque :

Le Cap Claude-Alain Rechsteiner remplaçant du commandant et le Plt Michael Genoud Quartier-Maître ont participé à ces séances de commission à titre consultatif.

Détachement de Premier Secours (ci-après DPS du Haut-Lac)

L'organisation de la partie opérationnelle 2022 du DPS du Haut-Lac se compose de 7 sections d'intervention de nuit et une section en journée pour un total de 47 sapeurs-pompiers.

Dans les spécialisations, le DPS compte 13 chefs d'intervention, dont 10 officiers, 11 sous-officiers, 32 chauffeurs disposant du permis C1 118 et 30 porteurs d'appareil de protection respiratoire.

Par commune, nos interventions se répartissent comme cela :

Chessel	2 interventions
Noville	11 interventions
Rennaz	16 interventions
Roche	16 interventions
Villeneuve	41 interventions

Trois renforts ont été effectués hors de nos 5 communes sur les communes de Glion, Yvorne et Les Diablerets.

Le SDIS du Haut-Lac a été mobilisé à 89 reprises en 2022, pour les mobilisations suivantes :

Assistance	5
Divers	5
Inondation	9
Accident	1
Feu	24
Pollution	11
Technique	34

En moyenne, le SDIS a été mobilisé 1,7 fois par semaine. Nos mobilisations en journée de semaine constituent pour 2022 40% des interventions.

Au niveau des événements marquants pour 2022 :

Le 26 janvier 2022, le DPS est mobilisé pour l'accident d'un cheval bloqué dans une rivière sur la commune de Noville. Sur place, le chef d'intervention constate un cheval retourné sur le dos dans une rivière dont l'eau est très froide. Le DPS a stabilisé et réussi à remettre le cheval sur ses pattes. Des moyens du SDIS Lausanne/Epalinges avec une équipe spécialisée dans le sauvetage en milieux périlleux (GRIMP), un véhicule pionnier lourd, une équipe vétérinaire et le soutien de la voirie de Noville avec la pelleteuse communale ont été nécessaires pour sortir l'animal du canal. In fine, l'animal a été emmené dans une clinique vétérinaire et en est ressorti trois jours plus tard en pleine santé.

Le 20 mars 2022 sur la commune de Roche, suite à un gros vent qui s'est levé sur la plaine, un échafaudage s'est détaché d'un petit immeuble en rénovation. L'ensemble de l'échafaudage menaçait de tomber sur la voie publique. Il a été en partie démonté. Le SDIS a pu sécuriser la zone et limiter le risque pour la population.

Dans les 3 sorties extra-muros, le 19 septembre 2022, le SDIS a été mobilisé en renfort pour un feu de restaurant d'altitude sur la commune des Diablerets. Sur place, les équipes du SDIS Alpin combattaient un feu du restaurant du Glacier 3000. Les défis pour cette intervention étaient l'accès à l'événement qui se faisait uniquement en hélicoptère et a une altitude de 3000 mètres. Cet événement a été relayé sur beaucoup de médias suisses, mais également à l'étranger. Nos équipes ont accédé à l'événement en hélicoptère et effectué des missions d'extinction.

Le 27 novembre 2022, une alarme technique dans une entreprise de la commune de Noville a mobilisé le SDIS. Sur place il s'agit d'une surcharge de température dans un data center. Le système de refroidissement n'étant plus actif pour des raisons inconnues. De manière urgente, un concept de ventilation a dû être mis en place par nos équipes et nos moyens techniques pour refroidir cette salle. Cela a permis de sauver les biens de l'entreprise et leur permettre de continuer les activités. Le système interne de l'entreprise a ensuite pris le relais.

Les problématiques de la partie opérationnelle en 2022 restent malheureusement encore et toujours la disponibilité de nos sapeurs-pompiers en journée. Un label employeur a été mis en place par la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers. Cela reste un défi quotidien pour l'EM.

Pour finir, la qualité de nos réponses aux mobilisations reste élevée et permet de répondre positivement aux difficultés de ces dernières.

Instruction

Le Plt Laurent Krenger a pris le poste de responsable de l'instruction du SDIS du Haut-Lac au 1^{er} janvier 2022. Globalement, le taux de participation des membres du SDIS est plutôt bon.

Les points forts de l'instruction 2022 :

- En collaboration avec le Sauvetage du Lac de Villeneuve, une formation avec tout le SDIS a été faite pour aborder le comportement et le risque lors du travail aux abords de rivières ou de plans d'eau. Ce cours a été transmis avec succès.
- L'entraînement des porteurs d'appareils respiratoires sur le site d'exercice de CIMO à Monthey. Les objectifs de cette journée étaient le travail sur un accident chimique et sur la maison du feu, plus précisément la sécurité pour les intervenants lors d'une extinction d'un feu dans un bâtiment, du sous-sol et des étages.

Exercice SDIS

Recrues	9 exercices en collaboration avec le SDIS Chablais et SDIS Salines
DAP	6 exercices faits avec le DPS
EFDPS	8 exercices en collaboration avec le SDIS Chablais
EFAPR	7 exercices
APR	6 exercices
Chauffeurs C1	2 exercices
Antichute	3 exercices
Chef d'engin	3 exercices
Cadres	4 exercices
Chef d'intervention	3 exercices
Chef de section	1 exercice

Cours cantonaux ECAFORM

49 membres du Corps, tous niveaux confondus, ont suivis 85 jours cumulés de formation ECAFORM.

Le cours de formation de base pour les recrues a été organisé par le SDIS du Haut-Lac avec le soutien de l'ECA. Un effectif de 40 recrues de l'Est Vaudois s'est retrouvé à Noville les 25 et 26 mars 2022.

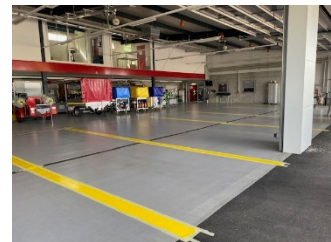
Formations diverses :

- Un cours de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers d'une durée de 2 jours a été suivi par une personne sur le thème « Formation de formateurs »
- 4 élèves ont obtenu le permis de conduire de la catégorie C1 118 (camion).
- Un exercice DPS+DAP a été supprimé du plan de formation du SDIS afin de libérer du temps aux personnes du SDIS pour pouvoir aider au bon déroulement de la manifestation du Concours cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers (JO-LAC 2022)

Matériel et Logistique

Caserne :

La société Signal SA est venue pour finaliser le marquage au sol dans la halle véhicules.



Nouvelles tenues d'intervention :

Le 12 octobre le TLS est venu nous équiper avec les nouvelles tenues ECAFire & ECATech. L'investissement de l'ECA est de CHF 117'552.50.- pour notre SDIS.

L'équipe du TLS a été satisfaite de l'organisation et de la préparation de cette journée.



Matériel ECA :

Le SDIS du Haut-Lac a effectué 47 bons comprenant 217 articles durant l'année 2022 pour de l'échange de matériel ou de réparation pour un montant de CHF 59'138.75 (modifications, service d'entretien ou réparation des véhicules comprises).

L'ECA a fourni au SDIS du Haut-Lac du nouveau matériel d'intervention tel que :

Un kit de forçement Halligan Tool a été ajouté dans notre tonne-pompe, notre véhicule modulaire et notre transport de personnes et matériel. Ce kit contient : 1 hache, 1 Halligan Maxx-Mod et 1 Cale Force-Wedge.

Une barquette d'évacuation FERNO 71S EN 2 PARTIES avec sa housse de transport pour un montant de CHF 1'210.



Matériel SDIS :

Le SDIS du Haut-Lac a fait l'acquisition de deux crépines flottantes, ces crépines plates flottantes se positionnent à environ 15 cm sous la surface du plan d'eau, elles évitent l'aspiration de boue, de sable et autres débris flottants tout en gardant selon le niveau d'eau le débit maximum à l'aspiration. Elles sont spécialement construites pour l'utilisation dans des petites hauteurs d'eau, creuser un trou dans le lit de la rivière pour y mettre la crépine n'est plus nécessaire. Pour un montant de CHF 1'207.30.



Véhicules SDIS :

En date du 31.10.2022, la société ManuPub Sàrl a été mandatée pour apposer sur nos véhicule l'écusson du SDIS du Haut-Lac.



Conclusion

Du côté du SDIS du Haut-Lac, il est important de relever, dans le cadre de ce rapport, l'immense investissement de tous les membres, ceci dans le but de répondre, en respect des directives et des lois, aux interventions de jour et de nuit entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre de la même année.

Au niveau de la gestion de cette PME, plusieurs partenaires contribuent à la bonne marche du service et apportent un soutien de tout 1^{er} ordre. Il se doit d'être relevé l'ECA qui a su depuis de nombreuses années mettre en place un système efficace, afin d'octroyer les véhicules et le matériel nécessaires pour assurer les missions confiées au SDIS. De plus, tout en respectant les deniers publics, le budget alloué par les membres des législatifs permet de couvrir les coûts restant à la charge des administrés des cinq communes.

Du mois de mai, il ressort les merveilleux souvenirs laissés dans le cadre de l'organisation du 115^{ème} concours cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers en date des 6 et 7 mai 2022. Les festivités ont débuté par l'organisation de l'assemblée générale à Roche le vendredi. De cette AG, les membres ont acté le changement du côté de la présidence, soit le départ de M. Mehdi Jaccaud et la nomination de M. Thierry Charrey. Sous l'impulsion d'un comité motivé et dirigé de main de maître par la présidente, Mme Patricia Dominique Lachat, la journée du samedi a débuté dès 6 h du matin et l'accueil des équipes venant des quatre coins du canton. Le choix difficile en lien à la pandémie nous a offert de se rendre sur un site compatible à l'organisation des concours et de mettre en valeur les acteurs de cette magnifique journée. La foule des grands jours a pris la direction de la zone industrielle et les terrains et bâtiments mis à disposition par l'entreprise Orlatti (ex-Miauton) ont permis de vivre des moments de partages et de valoriser les compétences acquises durant les entraînements. La distribution des prix a trouvé un écrin de verdure sis au bord du lac. La place de l'Ouchettaz a offert un tableau digne d'un grand peintre. La suite des festivités s'est déroulée du côté de la Tronchenaz où 600 convives ont trouvé les victuailles pour ponctuer cette splendide journée. Au final, l'objectif fixé d'organiser les jeux olympiques de la simplicité a été respecté et il est agréable de ne relever aucun incident de la part des participants durant ce marathon de 24 heures. En résumé, JO-LAC 2022 fut un succès et nous tenons à remercier les bénévoles et les membres du SDIS d'avoir accepté de s'engager et de suivre le comité d'organisation pour laisser une troisième pierre dans les archives de la FVSP. En effet, après 1975 et 1985, 2022 restera gravé dans nos mémoires.

Enfin, le comité d'organisation a décidé d'offrir la nouvelle bannière du SDIS du Haut-Lac et cette dernière a été inaugurée lors du rapport final en date du 19 novembre 2022.

Le Commandant du SDIS

Maj Yves Dubuis

Glossaire :

ECA :	Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
SDIS :	Service de Défense Incendie et Secours
EFDPS :	École de Formation Détachement de Premiers Secours, c'est une année de formation pour ceux qui intègrent le DPS. En complément des exercices DPS de base.
EFAPR :	École de Formation Appareil de Protection respiratoire, c'est une année de formation spécifique pour les nouveaux porteurs d'appareil respiratoire. En principe l'année après l'EFDPS
EM :	État-Major
APR :	Appareil de protection respiratoire
DPS :	Détachement de Premiers Secours (les membres du SDIS sous alarme)
DAP :	Détachement d'appui (membres du SDIS qui ne sont pas sous alarme)
CI :	Chef d'intervention
CS :	Chef de section



BOURSE COMMUNALE

COMMUNE DE RENNAZ



2022

		Comptes		Budget		2021	
Comptes	Libellés	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
65.301.300	Soldes SP	289'008.15		281'300.00		312'236.95	
65.303.100	Cotisations AVS-AC	12'897.15		13'000.00		14'350.10	
65.309.100	Frais de cours	4'900.14		7'500.00		3'922.55	
65.310.100	Imprimés + fournitures bureau	2'136.10		2'500.00		2'706.66	
65.311.100	Achat de matériel	3'352.58		8'000.00		17'549.96	
65.311.600	Achat de matériel	8'547.86		12'000.00			
65.312.400	Achat de carburant	8'119.29		6'000.00		6'885.30	
65.315.100	Entretien véhicule, mat./équip.	5'374.50		5'000.00		2'716.45	
65.316.200	Location d'objet mobilier	1'738.26		2'000.00			
65.316.300	Location Programme informatique	13'233.60		13'933.00			
65.316.400	Leasing Véhicules	12'553.80		12'600.00			
65.317.100	Réception, subsistance	12'831.89		15'900.00		13'300.80	
65.318.200	Téléphone	5'256.00		6'000.00		5'256.00	
65.318.600	Primes d'assurances	8'332.70		8'500.00		8'199.60	
65.319.100	Frais divers, taxes, cotisations	15'701.85		25'000.00		30'837.71	
65.390.101	Part frais administratifs	9'900.00		9'900.00		9'900.00	
65.436.100	Remboursement interventions		21'245.75		15'000.00		16'048.45
65.441.100	Part à des recettes cantonales		64.55		20.00		23.60
65.465.100	Subsides ECA		151'906.40		125'000.00		179'719.40
65.465.200	Subsides ECA informatique		9'800.00		10'500.00		
Totaux		413'883.87	183'016.70	429'133.00	150'520.00	427'862.08	195'791.45

CHF

230'867.17

Répartition selon art.7 de la convention sur le SDIS, entrée en vigueur le 01.01.2010

Population	31.12.2022		
Chessel	528	CHF	11'555.40
Noville	1169	CHF	25'583.82
Rennaz	929	CHF	20'331.37
Roche	1943	CHF	42'522.98
Villeneuve	5980	CHF	130'873.61
Totaux	10549	CHF	230'867.17

Caserne SDIS du Haut-Lac

Décompte 2022

<u>Répartition des coûts</u>		
<u>Location :</u>		
Terrain : 4.00% de CHF 247'500.—	CHF	9'900.00
Bâtiment : 6.28% de CHF 2'011'681.—	CHF	126'333.55
Mobilier : 13.00% de CHF 199'561.—	CHF	25'942.95
<u>Frais de maintenance et entretien :</u>		
Conciergerie	CHF	8'195.00
Eau/Electricité/Chauffage	CHF	15'432.15
Entretien	CHF	17'056.35
Assurances	CHF	2'794.27
Montant total à répartir	CHF	205'654.27
Participation des communes		
$\frac{\text{montant à répartir} \times \text{nbre habitant commune}}{\text{Nbre total des habitants des 5 communes}}$		
Chessel	CHF	10'293.44
Noville	CHF	22'789.82
Rennaz	CHF	18'110.99
Roche	CHF	37'879.06
Villeneuve	CHF	116'580.96

Nombre d'habitants par communes au 31 décembre

Chessel	528
Noville	1169
Rennaz	929
Roche	1943
Villeneuve	5980
Totaux	10549